



Prolongation de detention provisoire

Par **Raoulst83**, le **30/05/2019** à **22:56**

Bonjour

Dans quel delai, avant la fin dun mandat de dépôt, doit-on être prevenu de sa prolongation.

En l'occurrence celui de ma fille arriveau terme des deux ans le 31 mai 2019 pour accusation criminelle. Elle peut donc, je sais, être maintenue jusqu'à trois ans, mais a aujourd'hui elle n'a eu aucune notification de prolongation et demain elle arrive aux deux ans, à savoir la derniere prolongation.

Est'elle donc libérable demain ou peut'on au dernier moment, le prolonger ?

D'avance merci.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **31/05/2019** à **07:53**

Bonjour,

Qu'en pense son avocat ?